

OXYGERM

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	: OXYGERM		
Code du produit	: 89-10115	Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541	Manufacturier	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541
Utilisations identifiées	: Applications industrielles: Agent antimicrobien Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire.	Utilisations non recommandées	: Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser. Ce produit n'est pas destiné à un usage domestique.
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2022-03-10		
En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit	: LIQUIDES COMBURANTS - Catégorie 3 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1		
Mention d'avertissement	: Danger	Pictogrammes de danger	:  
Mentions de danger	: Peut aggraver un incendie; comburant. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque des brûlures du tube digestif.		
Conseils de prudence			
Prévention	: Porter des gants de protection: < 1 heure (temps de protection): gants étanches et résistants aux produits chimiques . Porter des vêtements de protection: Recommandé: tablier de sécurité. Porter une protection oculaire ou faciale: Recommandé: lunettes étanches anti-éclaboussures. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Se laver soigneusement après manipulation.		
Intervention	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.		
Stockage	: Garder sous clef.		
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.		
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Aucune information additionnelle.		
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Aucun connu.		

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 30
Acide acétique	64-19-7	5 - 10
acide peroxyacétique	79-21-0	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent. Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** Rincer avec de l'eau. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent.
- Ingestion** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Inhalation** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Matière oxydante. Peut aggraver un incendie. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Risque d'explosion. Si de grandes quantités sont impliquées dans un grand incendie, évacuer la zone. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
Protection individuelle	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthode de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Entreposage et Incompatibilité	Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 30°C (86°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des bases. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	CA Ontario Provincial (Canada, 1/2013). TWA: 1.4 mg/m ³ 8 heures. CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 1 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1.4 mg/m ³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2019). TWA: 1 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). TWA: 1 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 1 ppm 8 heures. VEMP: 1.4 mg/m ³ 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 2 ppm 15 minutes. TWA: 1 ppm 8 heures.
acetic acid	CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 10 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 25 mg/m ³ 8 heures. 15 min OEL: 37 mg/m ³ 15 minutes. 15 min OEL: 15 ppm 15 minutes. CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2019). TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 10 ppm 8 heures. VEMP: 25 mg/m ³ 8 heures. VECD: 15 ppm 15 minutes. VECD: 37 mg/m ³ 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 15 ppm 15 minutes. TWA: 10 ppm 8 heures.
acide peroxyacétique	CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). STEL: 0.4 ppm 15 minutes. Forme: Inhalable fraction and vapour.

Contrôles d'ingénierie appropriés Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimalement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Mains et Protection du corps Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit. Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.	pH	<1	Point d'éclair	Vase clos: 83°C (181.4°F) [Non spécifié] [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Incolore.	Densité relative	1.1	Point de fusion	-25.9°C (-14.6°F)
Odeur	Acre. Vinaigre	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	99°C (210.2°F)
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	2.9 kPa (22 mm Hg)	Point d'inflammation	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.	Densité de vapeur	: Non disponible.	Taux d'évaporation	: >1 (acétate de butyle = 1)
Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: 270°C (518°F)		
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Très inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, heat et les matières combustibles.		
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.					

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les matières combustibles matières réductrices Réactif ou incompatible avec les produits basiques.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Risque de réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation. Ces conditions peuvent inclure : contact avec des substances combustibles Les réactions peuvent inclure : risque d'incendie ou d'intensification d'incendie Peut provoquer une réaction exothermique en présence de produits basiques.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition	Voies d'entrée probables : Cutané. Voies d'entrée non probables : Orale, Inhalation.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
Contact avec les yeux	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition

OXYGERM	DL50 Orale	Rat	1922 mg/kg	-
Peroxyde d'hydrogène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	2000 mg/m ³	4 heures
acetic acid	DL50 Cutané	Lapin	4060 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2000 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Gaz.	Souris	5620 ppm	1 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	11000 mg/m ³	4 heures
acide peroxyacétique	DL50 Cutané	Lapin	1.06 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3310 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	66 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	0.45 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	1410 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1540 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagenicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation : Non disponible.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité



Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
OXYGERM	Aiguë CE50 0.18 mg/l	Algues - Selenastrum	120 heures
	Aiguë CE50 0.73 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 1.1 mg/l	Poisson - Lepidochromis	96 heures
	Aiguë CL50 1.6 mg/l	Poisson	96 heures
	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau de mer	Algues - Dunaliella tertiolecta - Phase de croissance exponentielle	72 heures
Peroxyde d'hydrogène	Aiguë CE50 5.38 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 2320 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 93 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 989.7 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus tshawytscha - Œuf	43 jours
acetic acid	Aiguë CE50 73400 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 73900 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 65000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 32 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia salina	48 heures
	Aiguë CL50 85.8 µl/L Eau de mer	Crustacés - Artemia sp.	48 heures
acide peroxyacétique	Aiguë CL50 75000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 88000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Chronique NOEC 0.2 ppm Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio - Jeune	30 jours

Persistance et dégradation : Inconnu **Potential de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN3149	UN3149 PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE STABILISÉ	5.1 (8)	II	 

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8), 2.23-2.25 (Classe 5).

Limite pour explosifs et indice des quantités limitées 0.5

Remarques Indice de quantité limitée 0.5 L

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: acide peracétique (et ses sels)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Indéterminé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	3
Risque d'incendie	1
Réactivité	0
Protection personnelle	H

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2022-03-10

Élaborée par : Département des affaires réglementaires

Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.